



Ville de MESQUER  
44420

LE CONSEIL MUNICIPAL DE MESQUER  
SE RÉUNIRA  
LE 28 SEPTEMBRE 2020 A 19 H

### ORDRE DU JOUR

1. Modification des commissions de travail
2. Approbation du règlement intérieur du conseil municipal,
3. Subvention d'équilibre du budget ville au budget parc,
4. Décision modificative n° 01/2020 du budget parc,
5. Décision modificative n ° 01/2020 du budget port
6. Subventions et cotisations 2020,
7. Modulation de la Redevance d'occupation du domaine public,
8. Facturation des encarts publicitaires,
9. Instauration d'une prime exceptionnelle COVID 19,
10. Remboursement des frais des élus,
11. Remboursement du vide grenier d'août
12. Décision modificative 02/2020 du budget ville,
13. Tarifs du service enfance jeunesse,
14. Modification du règlement intérieur du service jeunesse,
15. Modification du règlement des jardins familiaux
16. Tarif des jardins familiaux
17. Convention entre la commune et le club de tennis

18. Désignation des membres dans les commissions de Cap Atlantique
19. Désignation de représentants à la SPL Bretagne Plein Sud,
20. Désignation de membres de la commission de contrôle des listes électorales,
21. Demande de retrait de la CARENE du Centre de Gestion de Loire-Atlantique,
22. Affaires diverses

En raison de la pandémie et des mesures barrières exigées, le public est limité à 5 personnes.

MESQUER, le 17 Septembre 2020

Jean-Pierre BERNARD  
Maire  
Conseiller Départemental

